07/05/2021 Le Monde

4,18 %

C'est, selon l'Association française des sociétés de placement immobilier (Aspim), le rendement moyen des SCPI en 2020. Une baisse notable par rapport aux années précédentes, puisqu'elles avaient rapporté, toujours en moyenne, 4,40 % en 2019, 4,35 % en 2018 et 4,43 % en 2017. Pour 2021, le rendement moyen des parts devrait continuer à diminuer, car certaines SCPI, notamment celles qui sont diversifiées dans les commerces ou spécialisées dans le tourisme, ont été durement frappées par la crise sanitaire et devraient donc encaisser moins de loyers.